

# BRAX INFOS

Journal municipal - N°7

Juillet 2015



## Édito du Maire



### **Les citoyens acteurs de l'action communale :**

A la veille de cet été, je suis ravi de vous informer de l'avancée majeure de plusieurs projets en partenariat avec les citoyens, le personnel, les associations et les institutions.

Les groupes de travail du cimetière, du bâtiment François Verdier et le Comité Consultatif de la Téléphonie Mobile sont dorénavant complétés par celui du Marché de plein vent et enfin par celui du Développement Durable et Energie.

Par ailleurs le Projet Educatif Du Territoire (PEDT) vient d'être finalisé avec l'inspection académique.

Au-delà de la consultation des habitants, notre équipe convie les braxéens à être acteurs dans la réalisation des projets sous la responsabilité des élus. Il s'agit d'un exercice de démocratie directe et innovant que nous vous avons proposé lors de notre campagne électorale.

### **Le soutien de l'économie locale :**

De nombreux élus locaux se sont prononcés contre le projet d'hypercentre commercial de Val Tolosa à Plaisance du Touch. Cependant, en raison de jeux politiques, il est toujours d'actualité malgré 10 ans de procédures.

Avec le soutien de mon équipe, je me suis clairement positionné contre cette réalisation lors du Conseil Communautaire du jeudi 25 juin.

Ce projet, d'une ère économique dépassée, va impacter directement les commerces de proximité donc ceux de Brax. De plus, les conséquences sur l'infrastructure routière ou sur le plan écologique seront majeures d'où mon soutien au collectif historique qui s'oppose à cette réalisation.

### **L'économie sociale et solidaire :**

L'association Terre de Liens a tenu son assemblée générale à Brax. Cette organisation financée par des sociétaires aide les agriculteurs à s'installer en accédant au foncier.

Cette démarche s'inscrit dans le cadre de la politique agricole dont je pilote le développement économique sur la Métropole. Elle a également pour intérêt de proposer une nouvelle approche « durable » de l'agriculture grâce à des pratiques responsables tant sur le plan environnemental que social.

Toujours sur le plan Métropolitain, j'ai accompagné la réalisation de la Semaine du Développement Durable début juin et la création de l'Atelier Solidaire d'Empalot destiné à aider les trop nombreuses familles qui font face à la précarité énergétique.

### **Scolaire et périscolaire :**

Cette fin d'année scolaire permet de mesurer le travail effectué par tous les acteurs en charge des enfants : les enseignants, les parents d'élèves, le personnel du périscolaire et de l'entretien. La rentrée scolaire est en cours de préparation avec la création d'une classe en élémentaire, un effectif en baisse en maternelle et une direction renouvelée pour les deux écoles.

### **Changement au sein de l'équipe municipale :**

Un mot de remerciement chaleureux à Anne Bayol qui a quitté l'équipe municipale.

Je tiens à souligner le travail réalisé par notre adjointe aux associations au cours de cette première année de mandat. Les membres du conseil municipal ont apprécié son dynamisme, sa rigueur et son engagement pour la collectivité.

Notre équipe vous souhaite un bon et bel été !



### **Votre conseil municipal**

Le Maire  
François Lépineux

### **Maires adjoints**

Catherine Taborski  
Bernard Pommet  
Frédéric Jeanne  
Esma Al-Gamra  
Anne-Marie Mellet  
Christophe Mangion

### **Conseillères déléguées**

Véronique Perrier  
Anne Lamotte

### **Conseillers municipaux**

Matthieu Yefsah  
Hervé Lépine  
Sophie Gillaux

### **Conseillers municipaux**

Christophe Houzé  
Dominique Duthoit  
Françoise Leboul  
Éric Delmas  
Christine Baurly  
Thierry Zanatta

### **Conseillers municipaux**

Sylvie Bouigue  
Jean-Pierre Vergé  
Bernard Cunnac  
Nelly Garcia  
Jean-Claude Bujot

### **La mairie vous accueille**



### **Horaires d'été**

9, rue de la mairie-31490 Brax  
du lundi au vendredi :  
de 9h à 12h et de 15h à 18h  
Tel. 05 62 13 06 70  
Fax. 05 62 13 06 71  
Mail : [contact@mairie-brax.fr](mailto:contact@mairie-brax.fr)  
Site : [www.mairie-brax31.fr](http://www.mairie-brax31.fr)

### **La mairie sera fermée les samedis matin en juillet et en août**

### **Vos élus à votre écoute**

Un élu tient une permanence à la mairie,  
**tous les samedis de 10h à 11h30.**  
Si vous souhaitez le rencontrer, n'hésitez pas  
à prendre rendez-vous auprès de l'accueil.



### Entretien et fauchage

Le fauchage des accotements des voiries communales a été réalisé du 8 au 12 juin. Nous en profitons pour rappeler qu'il incombe aux propriétaires de tailler les haies jouxtant le domaine public pour permettre le passage des piétons, des cyclistes et des véhicules.

### SNCF : coupe des arbres le long de la voie ferrée

D'importants travaux d'élagage ont été effectués par la SNCF le long de la voie ferrée sur des parcelles lui appartenant. En effet, la réglementation exige que les plantations se situent à 6m minimum de l'emprise SNCF pour les arbres dont la hauteur dépasse 2 m et à 2 m pour les arbres inférieurs à cette taille. L'objectif est d'éviter la chute des arbres lors des intempéries et d'améliorer la visibilité pour la sécurité de la circulation.

### Accès pour les PMR (personnes à mobilité réduite)

Un nouvel accès sera créé pour permettre l'accès aux fauteuils roulants sur le cours de tennis extérieur. Les travaux sont prévus cet été.

### Station d'épuration

La station d'épuration située au fond de l'impasse Terrouges sera démantelée prochainement par Toulouse Métropole. Cette station d'épuration est inutilisée depuis plusieurs années puisque Brax est raccordé aujourd'hui au réseau de Seilh.

## AFFAIRES SCOLAIRES

### Départs et arrivées de nouveaux enseignants

Nous remercions et saluons le travail de Mme Carré après 15 années passées comme directrice-enseignante à l'école maternelle de Brax qui part à la retraite à la fin de cette année scolaire 2015.

Nous lui adressons de sincères remerciements pour son engagement pour l'école maternelle de Brax, son dévouement pour les enfants qui lui manqueront certainement beaucoup. Nous lui souhaitons une retraite bien remplie !

De même, nous adressons nos meilleurs vœux de succès à la nouvelle directrice de l'école maternelle Madame Rochedreux et à Monsieur NAFI, nouvel enseignant en élémentaire.

Nous remercions également Mme Desurmont, directrice de l'école élémentaire, qui après deux années à Brax, a demandé sa mutation. Nous lui adressons nos vœux de réussite dans son nouveau poste.

### Parc informatique

Un investissement est prévu pour renouveler le parc informatique des écoles maternelle et élémentaire.

Il sera échelonné sur plusieurs années en concertation avec les enseignants et l'Éducation Nationale.

14 postes seront remplacés au total dont 6 pour la rentrée 2015.

Quatre classes du cycle 3 seront aussi équipées de vidéo projecteurs, d'écran et de PC.



### Un enjeu environnemental et budgétaire

En septembre, Brax éteindra l'éclairage public durant une partie de la nuit (**entre 1h et 5h du matin**) sauf sur la route départementale (RD37) qui restera éclairée.

L'extinction de nuit devient une action courante pour de nombreuses communes, compte tenu de son coût.

Pour Brax, cela devrait permettre:

1. de réaliser des économies non négligeables sur nos dépenses d'électricité
2. de réduire les consommations d'énergie
3. de limiter l'impact négatif de l'éclairage artificiel sur la biodiversité
4. de nous remettre en lien avec les cycles naturels du jour et de la nuit.

Toutefois, **l'extinction de l'éclairage public n'est pas sans conséquence car cela représente un grand changement dans nos habitudes** qui peut être anxiogène du fait de la perte de repères la nuit. Cela doit donc s'accompagner d'un certain nombre de mesures de sécurité et de précaution:

Concernant la voirie, **l'ensemble des panneaux de signalisation sont actuellement vérifiés pour s'assurer qu'ils sont réfléchissants et visibles par les voitures et les cyclomoteurs. Cependant la plus grande prudence doit être une règle pour tous et notamment pour protéger les cyclistes et les piétons, qui devront impérativement être équipés d'un gilet jaune et de lampes de poche ou de phares pour mieux voir tout en étant vu.**

Il existe parfois quelques inquiétudes au sujet des délits que pourrait générer l'extinction de l'éclairage public. A ce sujet, les nombreux retours d'expérience montrent qu'il n'y a pas plus de délits commis en l'absence de lumière, puisque de façon générale, les vols (cambriolages notamment) sont plus importants de jour que de nuit.

Pour autant, l'enjeu n'est pas seulement de basculer dans le noir, mais de s'interroger aussi sur les équipements utilisés pendant les temps d'éclairage. C'est pourquoi, nous procédons parallèlement, à l'entretien et à la pose de matériel moins gourmand en énergie nous permettant là aussi de réaliser des économies financières. Pour ce qui est de l'extinction, Brax va s'équiper d'horloges astronomiques et programmer des plages horaires. Le coût de ces installations va être compensé par les économies réalisées dès la première année, selon les études actuelles.

Au delà de ces avantages financiers, l'extinction de l'éclairage public devrait nous permettre de protéger l'environnement nocturne et de renouer avec l'alternance jour-nuit qui a un réel impact sur la faune mais aussi sur la santé humaine comme l'amélioration du sommeil.

### Réunion publique le vendredi 11 septembre à 20h30

salle mixte de la Maison de la Vie Associative

Accompagnés d'acteurs associatifs et institutionnels, elle sera animée par le groupe de travail Développement

Durable **pour expliquer les conditions de mise en place de l'extinction généralisée de l'éclairage publique.**

**Ouvert à tous les braxéens**



## INSTITUTIONS COMMUNALES

### Votre conseil municipal

Pour convenance personnelle Anne BAYOL, 4<sup>ème</sup> adjointe chargée des Associations a présenté sa démission à Monsieur le Préfet de la Haute-Garonne qui l'a acceptée. Elle démissionne de ses fonctions d'adjoint et de conseillère municipale.

Le conseil municipal s'est réuni le 22 juin afin de procéder à une nouvelle élection d'adjoint. Esma AL-GAMRA a présenté sa candidature, elle a été élue lors de la cession et devient donc Adjointe aux Associations, Fêtes et Cérémonies. En outre, l'article L.270 du code électoral prévoit que le candidat venant sur la liste immédiatement après le dernier élu est appelé à remplacer le conseiller municipal élu sur cette liste dont le siège devient vacant pour quelque cause que ce soit. A ce titre Christine BAURY de l'équipe «Brax Demain» de François LÉPINEUX devient conseillère municipale.

Nous souhaitons à Esma AL-GAMRA et Christine BAURY tous nos vœux de réussite dans leurs nouvelles fonctions.

## INFORMATIONS DIVERSES

### Recensement

Le recensement effectué sur la commune de Brax en janvier 2015 comptabilise **2796 habitants** soit une augmentation de 6.5% par rapport au recensement de 2011 (2624 habitants en 2011)



### Relevés cadastraux sur notre commune : deux campagnes de relevés

#### Relevés par un Géomètre Principal du Cadastre

M MOREAU, Géomètre Principal du Cadastre procédera à des mises à jour du plan cadastral de Brax **du 29 juin à fin juillet.**

Il réalisera, dans le cadre des dispositions légales, des travaux topographiques dans les propriétés publiques et privées afin de constater d'office les changements bâtis et non bâtis. Il sera donc amené à rencontrer les propriétaires fonciers pour des mesurages adaptés sur les terrains.

**Nous vous demandons de lui permettre l'accès à vos parcelles.**

#### Relevés par des stagiaires à titre purement pédagogique

L'École Nationale des Finances Publiques, établissement de Toulouse, assure la formation des Inspecteurs et des Géomètres-cadastraux.

Notre commune a été retenue comme zone d'instruction

**du 25 juin au 17 juillet**

Ces stagiaires vont réaliser des travaux topographiques à des fins purement pédagogiques, qui n'auront aucune incidence sur la documentation cadastrale en vigueur.

**Dans la mesure du possible, il est demandé aux habitants de leur permettre l'accès à leurs parcelles.**



## PRÉVENTION

### Plan canicule, registre des personnes vulnérables

Si vous êtes une personne âgée de + de 65 ans, isolée ou handicapée, **pensez à vous inscrire sur le registre nominatif de la mairie.**

**Vous bénéficierez ainsi d'une aide en cas de fortes chaleurs :** une veille sera organisée, afin de s'assurer de votre bien-être et de votre sécurité. Cette veille se traduira par un appel téléphonique journalier et, si besoin, par une visite à votre domicile assurée par un élu municipal ou un personnel de la mairie.

Les mesures de prévention sont les suivantes : boire au moins un litre et demi d'eau par jour, se rafraîchir plusieurs fois par jour, éviter de sortir aux heures les plus chaudes de la journée, éviter de pratiquer une activité physique et maintenir son logement au frais.

Dès le premier épisode de chaleur, vous pouvez aussi appeler **Canicule Info Service au 0.800.06.66.66** (appel gratuit depuis un poste fixe, du lundi au samedi de 08 h à 20 h).

## VIE LOCALE

### Fête locale

Les 19, 20 et 21 juin, la fête locale organisée par le Comité des Fêtes de Brax a battu son plein sur la place du village. Vous avez été nombreux à profiter des manèges et des soirées musicales ainsi qu'à venir partager l'apéritif offert par la Mairie.

### Des jeunes sportifs bénévoles récompensés

Le Maire a remis aux jeunes bénévoles braxéens, âgés de moins de 25 ans, une récompense pour souligner leur implication dans les différentes associations braxéennes participant ainsi à la dynamique sportive de notre commune. Une quarantaine d'entre eux sont donc venus recevoir les remerciements de la municipalité et des représentants des associations.

## Remerciements

*Le Maire et toute l'équipe municipale remercient Anne BAYOL pour le travail accompli pour notre commune. Elle s'est beaucoup investie, notamment pour les associations braxéennes avec la mise en place des conventions de partenariat «Associations/Mairie», la réservation des salles en ligne, la tarification des salles municipales, la mise en place de règlements intérieurs, l'organisation de nombreuses manifestations, et tant d'autres actions !*

*Elle a accompli son travail avec rigueur et sérieux. Nous la saluons très sincèrement et très chaleureusement.*





**Groupe de travail bâtiment scolaire François Verdier**

Le projet porté par la commune pour la restructuration du groupe scolaire par la démolition / reconstruction du bâtiment François Verdier poursuit son avancée.

Le groupe de travail formé en décembre 2014, s'est réuni à trois reprises afin de préparer le cahier des charges, qui va permettre de lancer le recrutement d'un maître d'oeuvre (Architecte) durant l'été. Ce travail de concertation a permis de définir les besoins en termes de surfaces, d'organisation fonctionnelle des locaux et d'exigences environnementales.

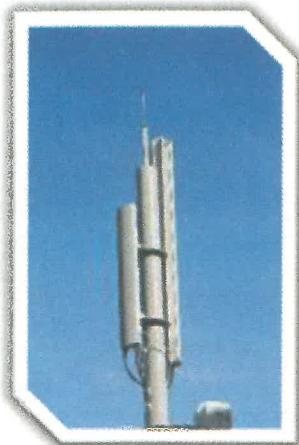
A titre indicatif, à l'issue des réflexions menées lors des 3 premières réunions, le projet de cahier des charges prévoit une surface utile à construire de 900 m<sup>2</sup> environ pour un coût global de réalisation prévisionnel de 1,5 M€ HT toutes dépenses comprises (travaux, maîtrise d'oeuvre, assurance dommage ouvrage, contrôleur technique, coordinateur sécurité et protection de la santé, frais divers et aléas).

Il est rappelé que cette opération importante de construction fera l'objet de demandes de subventions auprès du Conseil Départemental de la Haute-Garonne notamment.

Le groupe de travail participera aux différentes phases d'études menées avec l'Architecte qui sera retenu, afin de garantir la prise en compte des besoins exprimés par l'ensemble des acteurs du projet (Élus, enseignants, personnels), et de communiquer sur cette opération.



**Comité consultatif de téléphonie mobile**



Le comité consultatif s'est réuni le vendredi 19 juin en présence du Maire, d'élus, d'un représentant de l'APEB (Association des Parents d'élèves de Brax), de deux habitants de Brax, d'un représentant de l'association «Bien vivre à Brax».

L'objectif de cette réunion a été d'initier un dialogue constructif entre la municipalité et les participants, de dresser un état des lieux des antennes relais de téléphonie mobile sur Brax.

A ce sujet, il a été annoncé la mise en service de l'antenne de Bouygues Télécom, sur le pylône du chemin des taillades, prévue à la mi-juillet.

Il a été convenu qu'une prochaine réunion aurait lieu en septembre pour aborder les questions des mesures des champs électromagnétiques sur la commune et la présentation de la charte communautaire sur la téléphonie mobile. Nous remercions toutes les personnes présentes pour leur participation active à cette réunion.

**Groupe de travail Développement Durable**

Le groupe de travail s'est réuni le 15 juin à la mairie en présence du Maire, d'élus et de citoyens volontaires.

Au cours de cette réunion ont été présentés la politique de Développement Durable de Toulouse Métropole, les enjeux climatiques, le Plan Climat Énergie et les Projets de Toulouse Métropole.

Deux projets pilotes vont être initiés pour notre commune :

- Extinction éclairage urbain (Énergie - Biodiversité)
- Rucher école (Biodiversité)

Les axes de travail sont : L'Énergie - L'Alimentation - La Biodiversité - Les Déchets - le Transport.

Si vous souhaitez participer, faites vous connaître à l'accueil de la mairie.





### Visite du collège de Léguevin et de la maternelle de Brax

Le 22 mai, afin de faire connaissance avec les établissements qu'ils vont fréquenter l'année prochaine, les élèves de CM2 de Brax ont passé la journée au collège de Léguevin avec leur enseignante Mme Floch-Alvarez.

Le matin ils ont participé à un cross, ils ont découvert à midi le self de la cantine pour finir l'après midi par la visite du collège.

Le 28 mai «les tout-petits» qui vont rentrer à l'école en septembre 2015, accompagnés des assistantes maternelles de Brax et de la crèche des P'tits Coquins sont venus visiter et découvrir l'école maternelle. Ils ont été accueillis par Mme Carré, la directrice. Cette matinée découverte s'est terminée par un repas pris à la cantine avec les ATSEM (Agent territorial spécialisé des écoles maternelles).



### Le Projet Éducatif De Territoire (PEDT) 0 à 17 ans

Le PEDT est l'outil de communication et de cohésion entre les équipes de l'école, les acteurs de la vie associative et les parents d'élèves.

Le PEDT porté par la commune de Brax affiche la volonté de promouvoir une démarche de co-éducation, en fédérant l'ensemble des acteurs autour d'une ambition éducative forte.

Il laisse toute sa place à l'expérimentation et aux projets des acteurs de proximité que sont les enseignants, les parents, les associations. S'il fixe un cap et des objectifs précis, le PEDT se veut un outil vivant, qui doit pouvoir évoluer au rythme des évaluations annuelles que conduira le comité de suivi.

C'est sur le terrain que devront vivre ce projet éducatif et les actions qui en découlent, pour que les enfants de notre commune grandissent dans un cadre le plus cohérent et le plus épanouissant possible. Le groupe de travail composé de l'inspecteur de circonscription, la CAF, les enseignants, les représentants des associations, le centre de loisirs de Bouconne, le LEC (ALAE, PAJ) sous la présidence du Maire et de l'adjoint aux affaires scolaires, s'est réuni à trois reprises à la mairie pour valoriser les temps scolaires, périscolaires et extrascolaires.

La priorité a été l'aménagement de la journée des enfants en proposant des temps d'activités pédagogiques, de loisirs récréatifs et de repos mais aussi de permettre aux jeunes d'exercer leur citoyenneté en les impliquant au sein de la vie locale, en leur permettant d'être acteur de projet tout en valorisant leur engagement et leurs actions.



### Fête de l'école : très attendue des élèves et des familles

Spectacle des enfants, jeux, tombola et repas partagé ont rythmé la soirée du 26 juin pour la fête de fin d'année de l'école. Organisée dans la cour de l'école par l'Association des parents d'élèves, l'équipe enseignante et l'ALAE, les manifestations, malgré la chaleur, ont fait le plein de participants et de spectateurs. Le stand barbe à papa de l'ALAE a eu beaucoup de succès et cela jusqu'à la fin de la manifestation !

Les enfants ont été fiers de présenter leur spectacle préparé pendant le temps de classe et le temps périscolaire. Après une année bien remplie, nous souhaitons à tous de très bonnes vacances.



### Inscriptions écoles maternelle et élémentaire pour la rentrée 2015/2016

Les inscriptions pour la prochaine rentrée scolaire se font par le retrait d'un dossier en mairie pour les cas suivants:

- Premières inscriptions écoles maternelle ou élémentaire
- Le passage de la Grande Section au CP
- Nouveaux arrivants

Retirer le dossier en mairie et prendre RDV avec les directrices des écoles (RDV possibles 1<sup>ère</sup> semaine de juillet et dernière d'août)

### Rentrée scolaire 2015/2016

La rentrée pour toutes les classes aura lieu le 1<sup>er</sup> septembre à 9h, sauf pour la petite section de maternelle pour laquelle la rentrée sera échelonnée :

- le mercredi 2 septembre pour les enfants nés de janvier à août 2012
- le jeudi 3 septembre pour les enfants nés de septembre à décembre 2012.

**Cette rentrée aménagée permettra aux enfants de découvrir l'école dans une ambiance sereine avec un accueil privilégié.**



## LES RENDEZ-VOUS Samedi 6 septembre: vide-grenier et stands des associations

Cette année le vide-grenier organisé par l'association des Commerçants et des Artisans de Brax au profit de l'Association ELA **aura lieu le dimanche 6 septembre.**

Les associations braxéennes seront présentes, **venez nombreux vous renseigner et vous inscrire !**



## COMMERCES Nouveaux services

**TABAC PRESSE LOTO DE BRAX :** désormais vous pouvez retirer vos colis MONDIAL RELAY en plus du relais colis KIALA.

-Dépôt de pain de fabrication artisanale le dimanche matin et tous les jours en période de vacances scolaires.

-Reliures de vos dossiers et préparation de vos commandes de fournitures scolaires pour la prochaine rentrée si vous Apportez vos listes fin juin et récupérez le tout fin août.

**Marché :** le dimanche matin, venez acheter votre pain sur la place du village en plus du pain du Proxi et du Tabac presse.

## APPEL À CANDIDATURES

### Bibliothèque municipale

La bibliothèque municipale **recherche deux personnes bénévoles pour aider à tenir une permanence par semaine.**

Si vous aimez la lecture et souhaitez faire partager cette passion et si vous disposez d'un peu de temps alors **rejoignez l'équipe bénévole.**

Vous participerez à la vie culturelle du village !

**Venez vous faire connaître à la bibliothèque ou appelez le 05 62 13 06 95 aux horaires d'ouverture.**

### Comité Consultatif du Marché de Plein vent

Le 26 mai, lors du Conseil Municipal, le Comité Consultatif du Marché de Plein Vent a été créé.

A ce titre, nous lançons appel à **deux candidatures, deux consommateurs braxéens sur le marché du village.**

Braxéen(nes) si vous souhaitez participer au groupe de travail, merci de vous faire connaître en mairie

## BIBLIOTHÈQUE

### Horaires d'ouverture

(Hors vacances scolaires)

Du mardi au vendredi de 16h15 à 18h30

Le samedi matin de 10h30 à 12h

Horaires d'ouverture

(Pendant les vacances scolaires)

Les mardi et jeudi de 16h15 à 18h30

**Fermeture du 14 juillet au 15 août**

## NUMÉROS UTILES

### Numéros utiles à Brax

École maternelle	05 62 13 06 91
École élémentaire	05 62 13 06 90
C.L.A.E	05 62 13 06 94
Bibliothèque	05 62 13 06 95
Salle polyvalente	05 62 13 06 98
Stade	05 61 86 76 41
Gare de Brax	05 61 86 54 75

### Numéros d'urgence

SAMU	15
Police secours	17
Pompiers	18
Urgences européennes	112
Médecins nuit, WE et jours fériés	3966
Gendarmerie Léguevin	05 61 07 19 50
EDF - sécurité dépannage	09 726 750 31
GDF - dépannage gaz	0 810 43 30 81
Centre anti-poison	05 61 77 74 47
Hôpital Purpan	05 61 77 22 33
Hôpital Rangueil	05 61 32 25 33
Hôpital la Grave	05 61 77 78 33
Hôpital des enfants	05 34 55 86 33
Allô Enfance maltraitée	119
SAMU SOCIAL (accueil sans abris)	115
Service aux malentendants	114

## RÈGLES DE BON VOISINAGE

### Les déchets verts

Le brûlage des déchets verts est interdit. Les déchets verts doivent être déposés en déchetterie ou ramassés dans le cadre de la collecte sélective organisée par la commune : location d'une benne (10€) après réservation à la Mairie.

Ils peuvent aussi être compostés.

### Recyclage du verre

Les bornes à recycler le verre sont souvent situées près des habitations.

Pour limiter la nuisance sonore, il est demandé de déposer le verre entre 8h et 22h30.

### Espaces publics - Terrains de jeux

Il est rappelé qu'en dehors des manifestations autorisées, il est interdit de jouer sur les terrains de pétanque, de basket et de tennis entre 22h30 et 7h du matin en application de l'art.L2212-2 du Code Général des Collectivités Territoriales. Merci de respecter ces horaires pour la tranquillité du voisinage.

### Entretien des haies

La taille des haies et des branches d'arbres constitue une obligation pour les propriétaires qui sont tenus de respecter les réglementations en vigueur. N'oubliez pas également de tailler vos haies jouxtant le domaine public pour faciliter le passage des piétons et des véhicules.

### Bricolage divers

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h

Samedi de 9h à 12h et de 15h à 18h

Dimanche et jours fériés de 10h à 12h et de 16h à 18h

### Ramassage des encombrants

**Prochaines collectes : 24/06 - 29/07 - 26/08 - 30/09**

Inscriptions en mairie. Rappel : les objets à collecter, et uniquement ceux désignés au moment de l'inscription, doivent être sortis la veille et déposés au même emplacement que celui de vos bacs roulants.

### Dépôt d'immondices

Les plateformes à containers de recyclage n'ont pas vocation de dépôts sauvages d'ordures. Tout déchet non collecté doit être déposé à la déchetterie.